

## **Le Conseil d'administration de la régie culturelle Atrium de Chaville**

La régie culturelle Atrium de Chaville est chargée, pour le compte de la commune de Chaville, d'organiser des activités culturelles et des spectacles au centre culturel municipal de l'Atrium.



La régie culturelle Atrium de Chaville reprend les missions jusqu'alors confiées à l'association Atrium, notamment l'animation et la promotion culturelle sous toutes ses formes, ainsi que la commercialisation des espaces dont elle dispose.

Cette régie autonome prend la forme juridique d'un établissement public local à caractère industriel et commercial (EPIC local).

[Consultez les statuts de la régie culturelle Atrium de Chaville](#)

## **Le Conseil d'administration de la régie culturelle Atrium de Chaville**

### **Les membres du Conseil d'administration de la régie culturelle Atrium de Chaville**

#### Représentants du Conseil municipal

- > [Jean-Jacques GUILLET](#) : président
- > [Anne-Louise MESADIEU](#)
- > [Brigitte PRADET](#)
- > [Annie RÉ](#)
- > [Isabelle CHAYÉ-MAUVARIN](#)

- > [Jonathan DENUIT](#)

## Représentants des villes environnantes

- > Le maire de la commune de Sèvres ou son représentant
- > Le maire de la commune de Ville-d'Avray ou son représentant

## Personnes qualifiées

- > Le directeur de la Maison de la Jeunesse et de Culture de la Vallée - MJC de la Vallée
- > Catherine GOTTESMAN, usager de la régie résidant à Chaville
- > Irène KARADJIAN, professeur de français au collège Jean Moulin

## Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2016

- > [Compte-rendu](#)

LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

- ▶ Atrium de Chaville



### VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

*Samedi 9h > 12h*

@ CONTACTEZ-NOUS

